



COMMUNIQUE

de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de
l'Etat à la Presse

Le Président de la Commission Technique de Gestion et de Suivi de l'Aide de l'Etat à la Presse invite les directeurs des organes de presse écrits à consulter sur le site internet de la HAAC, www.haactogo.tg, la liste des journaux parus entre le 1^{er} mai 2019 et le 29 avril 2020 et ayant rempli la formalité de dépôt légal à la HAAC.

Toute réclamation peut être adressée par téléphone, au plus tard le vendredi 1^{er} mai 2020 à 16h00, aux numéros ci-après :

90 04 60 39
90 24 65 48

Fait à Lomé le 29 avril 2020
Le Président



Badjibassa BABAKA